

# État des lieux de l'EVARS 2023-2024 Bouches-du-Rhône

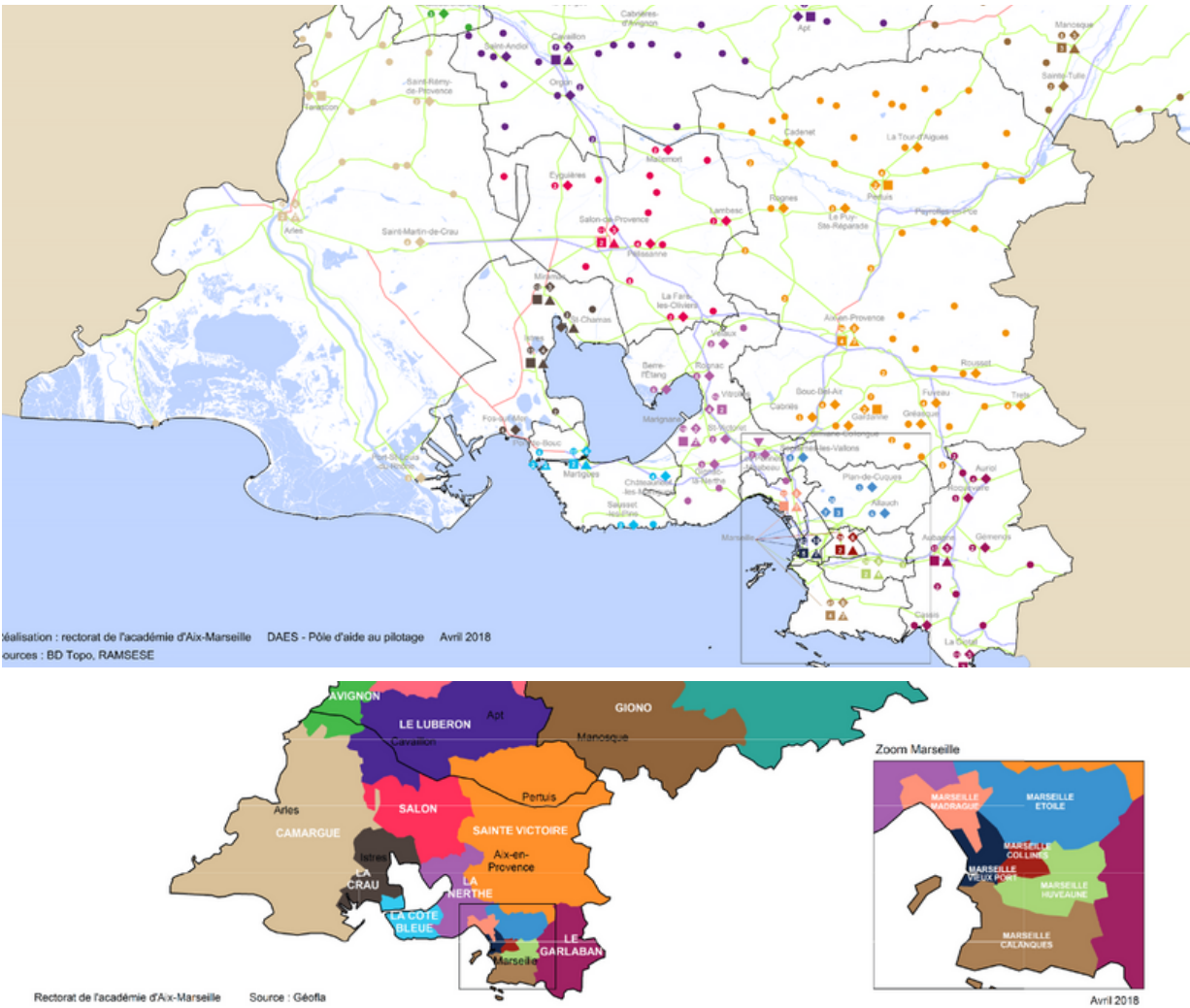
Les travaux menés se sont appuyés sur l'exploitation des résultats d'un questionnaire partagé en janvier 2025 auprès du réseau d'acteur·trices du territoire dans le domaine de l'Education à la Vie Affective, Relationnelle et Sexuelle (EVARS) concernant les actions menées au cours de l'année scolaire 2023-2024. Sur 29 structures référencées dans le département, 12 ont répondu. Taux de réponse, 42%.

Nombre d'élèves touché·es par au moins une séance / établissements

|                  | Par les 12 structures répondantes du réseau EVARS | Total d'élèves scolarisé·es dans le département 13 en 2023-2024 | Part d'élèves ayant bénéficié d'une séance EVARS |
|------------------|---------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------|
| Ecoles Primaires | 635                                               | 204 036                                                         | 0.3%                                             |
| Collèges         | 10 379                                            | 105 766                                                         | 9.8%                                             |
| Lycées           | 6 432                                             | 72 360                                                          | 8.9%                                             |
| Total            | 17 446                                            | 382 162                                                         | 4.6%                                             |

Les 12 structures ayant répondu au questionnaire cette année permettent d'établir un échantillon représentatif de l'EVARS dans le département. Cet échantillon est réalisé sur la base de notre connaissance des partenariats et du terrain car il n'existe pas à l'heure actuelle de liste officielle des structures qui font de l'EVARS dans le département.

## Le découpage territorial du territoire



Le département des Bouches-du-Rhône est divisé en 13 réseaux d'éducation. En 2023-2024, la part des élèves ayant bénéficié d'une séance par une structure extérieure est comprise entre :

- 0 et 8% dans 4 réseaux (Côte Bleue, Sainte Victoire, La Nerthe, Marseille Huveaune)
- 8 et 13% dans 5 réseaux ( Camargue, Marseille Etoile, Marseille Collines, La Crau, Salon)
- 14 à 30% dans 4 réseaux (Marseille Calanques, Le Garlaban, Marseille Vieux Port, Marseille Madrague)

## Structures intervenant dans le champ de l'EVARS ayant répondu au questionnaire

- Tous Albatros
- CPEF
- Collectif sante jeunes Aubagne Pays Etoile
- Marseille Grand sud Huveaune
- CODEPS13
- L'oeil du loup
- Pas Peu Fièrè
- Les Petits Débrouillards PACA
- MDA13
- Maison départementale de lutte contre les discriminations
- CRIPS SUD
- Planning familial 13
- CIDFF Arles

| Etablissements | Total 13 | Ayant reçu une structure | %     |
|----------------|----------|--------------------------|-------|
| Ecoles         | 1 222    | 6                        | 0.5%  |
| Collèges       | 191      | 52                       | 27.2% |
| Lycées         | 86       | 35                       | 40.7% |

- En 23/24, près d'un tiers des collèges du département ont bénéficié d'une séance animée par une structure du réseau EVARS 13.
- Au total, près de la moitié des collèges en éducation prioritaire (REP-REP+) ont bénéficié d'une séance d'EVARS en 2023-2024; 28% de la totalité des élèves ayant reçu une séance par une structure extérieure sont en QPV.

## Préconisations

- Proposer aux acteurs de travailler sur les outils d'évaluation de leurs actions pour améliorer la visibilité des actions, leur analyse et tendre vers une démarche d'uniformisation des outils d'évaluation dans une perspective de montée en expertise vis-à-vis des financeurs ;
- Soutenir les acteurs pour qu'ils s'appuient sur des données probantes pour légitimer leurs actions ;
- Défendre la valeur ajoutée des structures à mettre en place ces séances du fait de leur formation, des outils proposés et de leur place vis-à-vis des élèves (différentes de celles d'un·e enseignant·e) ;
- Développer l'analyse territoriale des données pour envisager des réponses humaines et financières dans les zones sous-dotées moins accessibles
- Organiser la veille sur les questions de l'EVARS pour faire le lien avec les nouveaux programmes de l'EN.